

Projet de création de l'Association Foncière Pastorale Autorisée de La Gittaz Commune des Belleville

Pièce 5 – Réflexions sur un programme de travaux prévisionnel

Les documents présentés, et en particulier celui-ci, font état de réflexions en cours sur un projet potentiel pour l'AFP. Les pistes proposées ci-après sont issues d'une prise en compte du diagnostic pastoral : usages actuels, potentiels agricoles du territoire, mis en perspective par le groupe de travail. Ce sont ensuite les membres de l'AFP, une fois constituée, donc les propriétaires, qui décideront des usages futurs et des travaux correspondants. Cela se fera dans le cadre de l'Assemblée Générale et des réunions du Syndicat. **Les travaux sont proposés sous réserve des usages réels qui seront décidés par l'AFP.**

Les travaux proposés ne sont donc pas détaillés et ne sont pas exhaustifs. Ils sont cependant identifiés pour que les propriétaires et les personnes intéressées par le projet puissent se projeter. Les travaux doivent être compatibles avec l'objet de l'AFP. Ils ont une vocation prioritairement agro-pastorale.

Accès

Le diagnostic identifie une bonne desserte principale, mais quelques points noirs à traiter pour les accès aux secteurs de fauche (sous réserve de l'usage qui sera fait des surfaces) :

- Elagages de quelques arbres, de manière ponctuelle et non systématique,
- Nivellement très ponctuel de pente en long > 15%,
- Suppression de blocs rocheux en bordure de voirie pour faciliter le passage, notamment avec un chariot de foin,
- Réflexion sur un accès final au tunnel de traite plus fonctionnel,
- Aménagement de sur-largeurs pour faciliter le croisement,
- ...

Point d'accès à l'eau

Le secteur présente peu de ressources en eau. C'est un facteur limitant pour les pratiques agricoles. Des aménagements peuvent être proposés :

- Aménager les abords de la source « Chaude » au sud de La Montaz pour faciliter l'abreuvement des troupeaux et le travail du berger pour garder les animaux (sous réserve d'une telle utilisation de ce secteur),
- Aménager l'adduction en eau de La Gittaz pour les troupeaux,
- Répartir la ressource et protéger le captage de La Gittaz pour l'alimentation humaine. Les compétences de l'AFP pourront permettre d'assurer une première protection par la mise en œuvre de clauses spécifiques encadrant les pratiques dans le secteur concerné.
- ...

➤ **Débroussaillage**

Le débroussaillage ne semble pas être un enjeu majeur du territoire. Quelques idées peuvent toutefois être proposées :

- Agrandissement de secteurs de fauche (si des candidats sont intéressés, que c'est techniquement fauchable ensuite avec les pratiques et le matériel actuel, et que c'est économiquement rentable),
- Suppression d'alignement d'arbres, d'arbres isolés ou en limite de tènement de fauche pour faciliter le séchage du foin et l'accès. Il n'y a pas de coupe massive envisagée. Des arbres remarquables méritent d'être conservés.
- ...

➤ **Tous travaux d'aménagement permettant une meilleure gestion agricole, forestière ou naturelle**

- Construire un logement correspondant aux normes et aux attendus de la réglementation pour le berger, notamment dans un contexte de prédation (sous réserve de la continuité de cet usage),
- Suppression de quelques murgers (tas de pierres issus de l'épierrage des près) gênant la fauche,
- Communication à destination du grand public sur l'AFP, l'agriculture, les espaces naturels...
- Tout aménagement permettant de s'adapter aux nouvelles pratiques agricoles,
- ...